

TECHNICIEN VOIRIE (H/F)

Titulaire ou Contractuel

Catégorie B ou C

Cadre d'emplois des Techniciens, Agents de maîtrise ou Adjointes techniques

Sous l'autorité du Responsable des Espaces Publics, vous serez chargé (e) de coordonner et de gérer l'exécution de chantiers de travaux neufs ou d'entretien, réalisés en régie et/ou par des entreprises prestataires.

MISSIONS

- Réalisation d'études d'aménagement des espaces publics ou d'études générales (circulation, stationnement)
- Suivi des projets d'infrastructure ou de réseau
- Gestion des autorisations de voirie (Arrêtés, redevances, etc)
- Gestion du fonds documentaire topographique (relevés géomètre, cartographie...)
- Suivi et pilotage des travaux de voirie (maîtrise d'œuvre) et des marchés publics du service
- Suivi des relations avec les concessionnaires et autres Maîtrise d'Ouvrage (Agglo, CD95)
- Assurer l'interface avec les riverains sur les sujets d'aménagement
- Elaboration et suivi du budget
- Constitution d'une veille juridique et technique

COMPÉTENCES

- Maîtrise des techniques et des règles de construction VRD
- Maîtrise du Code de la route et du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques
- Connaissance des règles de la Commande publique
- Utilisation du logiciel Autocad appréciée
- Rigueur d'analyse et esprit d'organisation
- Sens du travail en équipe
- Disponibilité en fonction des besoins du service

AVANTAGES

- Prime de fin d'année
- Carte Restaurant Pluxee
- Compte-Epargne Temps
- Participation employeur au maintien de salaire 8 euros par contrat
- Abonnement PLURELYA
- Amicale du personnel

Merci d'adresser votre candidature (lettre + CV) à l'attention de Monsieur le Maire - Hôtel de Ville –
100 rue Louis Savoie 95123 ERMONT Cedex ou recrutement@ville-ermont.fr